INTERVALLE

DRANCY (93)

care promotion

Une nouvelle liberté
au cœur du Grand Paris

Entre Paris et Roissy, Drancy offre une situation géographique idéale. Sept kilomètres seulement séparent Drancy de la Porte de Pantin, et tous les modes de transports en commun permettent de rallier la capitale en quelques minutes. À l'horizon 2030, la nouvelle gare Drancy-Bobigny et la future ligne 15 du métro faciliteront encore davantage vos déplacements entre Paris et la petite couronne d'Île-de-France.

Ville jeune et active, Drancy impulse une phase intense de modernisation au travers d'ambitieux chantiers d'aménagement et d'embellissement urbain. Le territoire drancéen participe au développement du pôle économique de l'aéroport du Bourget. Aujourd'hui plus humaine, plus moderne et plus verte, Drancy s'affirme comme un atout majeur du Grand Paris.

Drancy,
Vivre la ville intensément

À quelques minutes du centre de Drancy, la résidence **Intervalle** bénéficie d'une situation appréciable et vous offre tous les avantages de la ville. Vous bénéficiez ici de nombreux services à moins de quinze minutes de votre appartement. De la crèche au lycée, les enfants disposent d'établissements d'accueil et d'enseignement de qualité.

Côté loisirs, les équipements sportifs, culturels et le parc du château Ladoucette participent à l'animation de la vie locale. Trois jours par semaine, le marché des Quatre-Routes invite à partager son ambiance conviviale, pour une balade ou pour votre approvisionnement en produits frais.

à 8 min
en bus du Tramway T1*

à 9 min
en bus du RER B*

à 15 min
en voiture de Paris*

à 15 min
de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle*

La quiétude d’une adresse confidentielle

L’emplacement de la résidence **Intervalle** présente le double avantage d’une situation au calme d’une impasse et proche des petits commerces situés de part et d’autre de l’avenue Henri Barbusse. L’architecture contemporaine de cet immeuble à taille humaine de quatre étages, sobre et épurée, contribue au renouvellement urbain du quartier. Vous trouverez ici la quiétude d’une résidence intimiste, confortable et sécurisée.

Lumière, jardins et terrasses

Pourquoi se limiter aux espaces intérieurs ? Les appartements d’**Intervalle** disposent d’un balcon, d’une terrasse ou d’un jardin privatif. Autant d’espaces qui prolongent agréablement les pièces à vivre et constituent de véritables sources de lumière.
Au quatrième et dernier étage de la résidence, de belles terrasses à ciel ouvert invitent à la sérénité, loin du tumulte de la ville.
Par ailleurs, l’ensemble des résidents auront accès à un espace partagé situé au rez-de-chaussée de la résidence.

La garantie d'un appartement neuf économe en énergie.

(1) **Zone A du dispositif Pinel :** pour investir avantageusement et optimiser votre placement.

Réglementation Thermique 2012 -5%. L'assurance d'un confort intérieur de qualité.

(2) **Programme d'accession à la propriété éligible au taux réduit de TVA.** Sous conditions.

(3) **Prêt à taux 0%.** Financez votre appartement sans payer d'intérêts.

Des prestations de qualité, pour votre bien-être

CONFORT INTÉRIEUR

- Peinture lisse blanche finition satinée sur les murs
- Carrelage format 43 x 43 cm ou 19 x 57 cm pour les pièces humides, stratifié pour les pièces sèches
- Double vitrage isolant
- Volets roulants à commande électrique dans toutes les pièces
- Placards aménagés dans les entrées

SALLES DE BAINS ÉQUIPÉES

- Faïence murale 19 x 57 cm ou 20 x 60 cm
- Baignoire ou receveur de douche
- Meuble et vasque(s)
- Miroir et appliques LED
- Sèche-serviettes
- WC suspendu

ÉNERGIE

- Chaudière individuelle au gaz
- Radiateurs panneaux acier
- RT 2012 -5%

ACCÈS

- Ascenseur
- Stationnements en sous-sol
- Digicode, interphone et vidéophone (système VIGIK)
- Porte palière avec serrure 5 points A2P* et système anti-dégondage

Les plus Care Promotion

- Espace partagé
- Cuisine aménagée et équipée pour les studios et 2 pièces
- Hall d'entrée décoré par un architecte d'intérieur
- Résidence clôturée, accès sécurisés
- Balcon, terrasse ou jardin pour tous les logements
- Local à vélos

INTERVALLE

6 rue de la Semeuse
93 700 Drancy

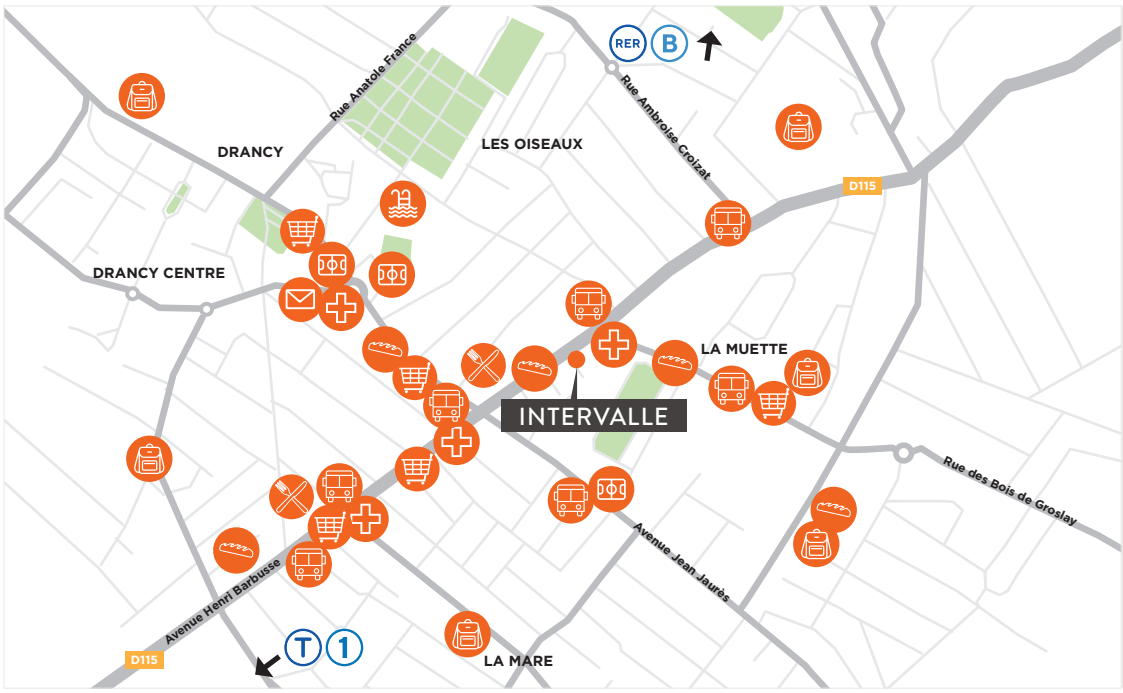

LES ACCÈS

EN VOITURE

- Autoroutes A86 et A3
- Route D115

TRANSPORTS EN COMMUN

- Lignes de bus 146, 151, 248, 251 et N140
- Tramway T1 à 8 minutes en bus
- RER B à 9 minutes en bus
- Aéroport de Roissy Charles de Gaulle à 15 minutes en voiture

Bus à 100 m
Pharmacie à 100 m
Boulangerie à 200 m
Restaurant à 200 m
Commerces de proximité à 400 m
Équipement sportif à 400 m
Poste à 650 m
Piscine à 700 m
Établissements scolaires à 900 m
Tramway T1 à 1,7 km
RER B à 1,9 km
Paris Porte de Pantin à 5,9 km

care promotion

0 800 800 874
Appel gratuit

care-promotion.fr/intervalle

CARE PROMOTION - 160 bis rue de Paris 92100 Boulogne Billancourt. Société par actions simplifiée au capital de 100 000,00 €. 829 605 021 R.C.S. Nanterre. Les prestations des appartements peuvent varier selon la typologie des appartements. Seul le descriptif technique joint au contrat de réservation est contractuel. * Distances et temps de parcours donnés à titre indicatif, source : Google Maps. (1) Loi Pinel : réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et en fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition du bien retenu, dans la limite d'un prix d'achat de 5 500 €/m2. Faire un investissement immobilier présente des risques. LE NON RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAINE LA PERTE DU BENEFICE DES INCITATIONS FISCALES. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entrainer la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Pour plus d'informations, nos vendeurs sont à votre disposition dans nos espaces de ventes. (2) Taux réduit à 5,5% sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du code général des impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur, plafond de ressources du réservataire à respecter, situation de l'opération, plafonds de prix de vente à respecter) sous réserve d'une modification de la réglementation en vigueur. (3) Prêt à taux zéro ou PTZ : offre réservée aux primo-accédants sous conditions de ressources et soumise à d'autres conditions selon la réglementation du PTZ en vigueur au 1er janvier 2017. Illustrations : Arka Studio. Illustrations non contractuelles, dues à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications pour raisons techniques et administratives - Crédit photos : Getty images - Janvier 2020. Conception : Marsatwork.